





GUIDE À L'ATTENTION DU CANDIDAT A LA VAE

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE 2002)

Pôle VAE - Service Commun de Formation Continue Université de Tours

Le Service Commun de Formation Continue et son pôle VAE assurent la mise en oeuvre du dispositif VAE pour les diplômes LMD délivrés par l'Université de Tours.

Le pôle VAE assure l'accueil et l'information sur le dispositif. Il propose ensuite un accompagnement aux candidats à la VAE et encadre l'ensemble des étapes constitutives de la démarche qui vous sont présentées dans ce guide. Les conseillères VAE sont présentes auprès des membres de jurys pour les informer sur leur rôle et veillent au bon déroulement du processus.

Un tableau en annexe présente les statistiques des VAE réalisées depuis plusieurs années.

L'équipe :

Christelle PRAGNON, Directrice du Service Commun de Formation Continue Émilie LE DAIN, Responsable du Pôle VAE - Conseillère et accompagnatrice VAE Stéphanie DAUTEL, Conseillère et accompagnatrice VAE

Université de Tours - Service commun de Formation Continue - Pôle VAE 60 rue du plat d'étain - BP 12050 - 37020 TOURS CEDEX 1 Bâtiment A www.formation-continue.univ-tours.fr

vae@univ-tours.fr

PRÉSENTATION DE LA VAE

	L'esprit de la loi Les enjeux de la VAE Besoin d'aide pour choisir votre diplôme ? Quelques statistiques	p 7 p 8
ÉTAP	PES DE LA DÉMARCHE	
	La démarche	11 12 14 15
ACC	COMPAGNEMENT	
	Pourquoi choisir l'accompagnement ?	
FINA	NCEMENT	
	Les différents financementsp	20
KIT N	MÉTHODOLOGIQUE	
	Fiche N°1 : Dossier de recevabilité	24 32



Pourquoi ce guide?

Le pôle VAE a souhaité mettre à votre disposition un support facilitant votre cheminement de candidat à la VAE... En effet, la mise en œuvre d'une Validation des Acquis de l'Expérience ne s'improvise pas, c'est pourquoi nous avons conçu ce support afin de vous guider dans toutes les étapes à venir. Véritable mode d'emploi, le « Guide à l'attention du candidat à la VAE » est illustré d'exemples concrets et de témoignages. Il contient également un kit méthodologique pratique.

Dans ce guide, chaque étape de la VAE est expliquée de manière à vous permettre d'identifier clairement les acteurs à solliciter, les coûts et les délais à prévoir et les supports à utiliser. Vous y trouverez des conseils opérationnels et des modèles d'outils pour passer du projet à la pratique, dans une démarche des plus efficaces. Bien évidemment, l'ensemble de l'équipe du pôle VAE reste à votre disposition pour vous informer, conseiller, guider, accompagner... à tout moment.

L'esprit de la loi

La VAE a été mise en place par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Ce dispositif est inscrit dans le livre 6 du code du travail (JO des 26 et 28 avril 2002). Loi modifiée par l'article 78 de la loi n°2016-1088 du 8 aout 2016.

« La VAE permet à toute personne d'acquérir la totalité ou partie d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle, ou d'un certificat de qualification répertorié par une branche professionnelle, en faisant valider les acquis de l'expérience professionnelle et / ou bénévole ». (cf Fiche 3 - Références législatives et réglementaires)

La VAE s'adresse aux :

- · Salariés en CDI, CDD, Intérimaires...
- Non-salariés: professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...
- · Agents publics, titulaires ou non,
- · Demandeurs d'emploi, indemnisés ou non,
- · Bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale.

La seule condition...

Est de justifier d'une expérience professionnelle ou bénévole d'au moins un an, en rapport direct avec la certification visée.

A NOTER : L'expérience lors d'un stage ou acquise durant une formation peut-être prise en compte à condition qu'elle représente moins de la moitié de l'expérience totale.

Ne pas confondre avec la VAPP qui est une validation de votre expérience vous permettant d'avoir l'équivalent du niveau requis pour entrer en formation (par exemple, pour intégrer un M2 sans avoir le M1) et/ou d'être dispensé de certains cours de la formation.

Pour plus de renseignements, contactez l'accueil du service de formation continue.

Les enjeux de la VAE

En votre qualité de candidat, la VAE peut représenter pour vous :

- une valorisation sociale et l'éventualité d'une reconnaissance «monétaire».
- une satisfaction personnelle et une nouvelle chance dans le parcours professionnel et parcours de vie,
- un moyen d'aborder et de gérer différemment le parcours de formation continue,
- une gestion du temps et une gestion financière plus économique en matière de formation,
- un moyen de faire face aux évolutions rapides du marché de l'emploi et à la concurrence des jeunes diplômés.



Philippe.D, 47 ans, Directeur Général en Chambre Consulaire, candidat au Master Economiste d'Entreprise

Au préalable, je conseille au futur candidat de bien réfléchir au projet sur lequel est bâtie sa démarche : reconnaissance sociale, transition professionnelle, maintien dans l'emploi... En outre, je lui suggère de bien identifier les contraintes et enjeux d'un tel engagement au regard de ses attentes professionnelles ou personnelles : Quel temps pour atteindre cet objectif ? Quel budget pour quel financement ? Quelle est la faisabilité de sa démarche ? Ma recommandation est de garder à l'esprit que la démarche de VAE demande beaucoup de persévérance, d'endurance et surtout une bonne dose de détermination...

La VAE à l'université de Tours

Vous pouvez valider l'ensemble des diplômes enseignés à l'Université, ainsi que le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien intervenant).

Sont exclus les Doctorats, les DU (Diplômes d'Université), les DIU (Diplômes Inter-Universités) et le Diplôme d'Etat de Docteur en médecine.

Attention: La Licence Professionnelle Banque est ouverte aux demandes de VAE mais n'est pas accessible au public de formation continue. Cela signifie qu'en cas de validation partielle, il ne sera pas possible d'effectuer une inscription en formation pour obtenir une validation totale.



Bon à savoir

Seules les certifications inscrites au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sont accessibles par la VAE. www.francecompetences.fr

L'accompagnement à la VAE est éligible au CPF.



Besoin d'aide pour choisir votre diplôme ?

Si vous ressentez le besoin de confirmer votre intérêt pour cette démarche ou bien de préciser votre choix de certification, vous pouvez avoir recours au Point Information Conseil (PIC) VAE de l'Indre et Loire dont nous faisons partie.

Le PIC 37 pourra vous proposer:

- des réunions d'information sur la VAE
- l'accès à un entretien conseil personnalisé et gratuit d'environ 1 heure 30 :
 - o un appui pour analyser la pertinence du recours à la VAE au regard de votre projet personnel ou professionnel,
 - o une aide à l'identification des diplômes les plus pertinents à votre profil

Contact Point Information Conseil 37: pic37@cm-tours.fr au 02 47 25 24 85



Angélina.D 41 ans Directrice Formation et compétences Candidate au Master Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes (SIFA)

Il me parait indispensable d'être orienté par un organisme référent, sur le choix du diplôme au regard de son expérience acquise et de son projet. Cette première étape favorise la recevabilité du dossier et ne peut qu'augmenter le taux de réussite.



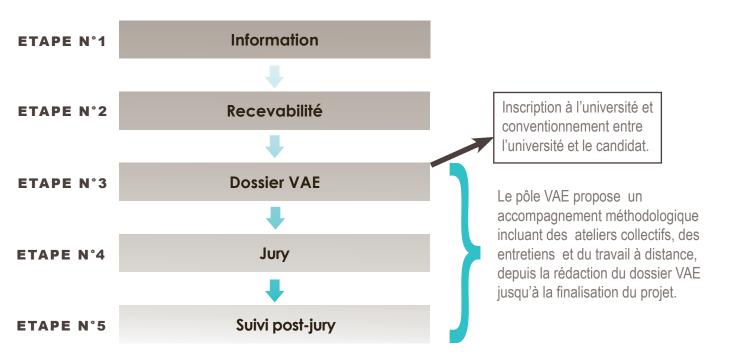
Quelques statistiques

La VAE à l'université de Tours (Hors IUT de Tours) :

		20	19			20	20			20	21	
Unité de Formation et de Recherche	VAE totale	VAE partielle	Refus	TOTAL	VAE totale	VAE partielle	Refus	TOTAL	VAE totale	VAE partielle	Refus	TOTAL
Arts et Sciences Humaines	4	3	1	8	2	0	0	2	1	5	0	6
Droit Economie et Sciences Sociales	3	4	2	9	1	5	2	8	2	3	1	6
Ecole Polytechnique Universitaire	1	6	0	7	1	3	0	4	0	6	0	6
Lettres et Langues	2	1	0	3	4	0	0	4	5	1	0	6
Médecine	1	2	0	3	2	1	0	3	1	0	0	1
Sciences et Techniques	0	1	0	1	0	0	0	0	6	0	1	7
Pharmacie	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0
CESR	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2
IUT de Blois	5	1	0	6	3	1	0	4	3	3	0	6
TOTAL	17	18	3	38	13	10	2	25	19	19	2	40

La démarche

Une démarche VAE dure en moyenne de douze à dix-huit mois et comprend 5 grandes étapes :





Céline B. 43 ans Responsable Qualité Projets - candidate au Master Management de la Qualité et des Projets

Le candidat doit être motivé sur le long terme. J'ai déposé mon livret de recevabilité en décembre 2015, le livret de validation en juin 2016, l'oral en septembre 2014, et ai terminé mes 2 UE en septembre 2017, avec l'obtention du diplôme en octobre 2017, soit 2 ans après les premières démarches.

Etape N°1: L'information

Vous pouvez participer à une réunion d'information collective sur la VAE à l'Université.

- Le pôle VAE en organise tous les 2 mois et vous pouvez vous inscrire en ligne sur notre site : http://formation-continue.univ-tours.fr/valider-ses-acquis
- Le pôle VAE est également à votre disposition pour vous informer et vous conseiller sur le dispositif, sur RDV : vae@univ-tours.fr

Calendrier démarche VAE à l'université de Tours :

Étapes	A partir de	Jusqu'à
Dépôt Livret de recevabilité	Janvier N	Avril N
Accompagnement (facultatif)	Septembre N	Mai N+1
Dépôt dossier VAE	Avril N+1	Avril N+1
Jury VAE	Juin N+1	Juillet N+1

Etape N°2: La demande de recevabilité

Il s'agit d'une étape frontière, qui, à l'image d'un sas d'entrée, va permettre d'analyser la demande de VAE et d'en évaluer la pertinence.

Pour effectuer cette demande de recevabilité, vous devez télécharger un dossier de recevabilité accessible sur le site de la formation continue de l'université http://formation-continue.univ-tours.fr/valider ses acquis. Une notice explicative est à votre disposition pour le compléter plus facilement.

Une fois rempli, le dossier de recevabilité doit être retourné au pôle VAE, accompagné d'un CV, d'une lettre de motivation et d'un chèque de 90 € ou d'un virement, ainsi qu'un justificatif d'identité (copie de la carte nationale d'identité ou du passeport).

A noter : cette démarche s'effectue selon un calendrier à disposition page 11 de ce guide.

Le dossier de recevabilité (CERFA - Fiche pratique N°1)

Il vous permet de retracer l'ensemble de vos expériences professionnelles et personnelles, de vos formations initiales et continues en rapport avec le diplôme demandé.

Vous devez y joindre des pièces justificatives telles que :

- des fiches de paie
- des attestations de formation
- des certificats de travail
- des photocopies de diplôme
- et tout document venant attester l'existence d'une expérience



A noter

Le dossier de recevabilité est à envoyer par mail à l'adresse vae@univ-tours.fr, entre janvier et avril.

L'étude du dossier

Le pôle VAE va procéder à un contrôle de conformité à partir des pièces justificatives du dossier de recevabilité et vérifier la durée minimale d'une année (ou 1607 heures) d'expériences professionnelles et/ou extra-professionnelles dans le champ du diplôme concerné par la demande.

Ensuite votre dossier est envoyé au responsable pédagogique du diplôme qui établit une analyse qualitative de l'expérience décrite et vérifie qu'elle correspond bien au diplôme visé. Il se base pour cela sur le référentiel du diplôme.

Il ne s'agit pas de vous évaluer mais de vérifier le choix du diplôme au regard de votre parcours. Cela afin de confirmer votre choix ou de vous réorienter sur un autre niveau, un autre diplôme ou une autre démarche (VAPP par exemple).

Vous recevez, sous un délai de 2 mois maximun après le dépôt, l'avis commenté ou non du responsable du diplôme visé. Cet avis ne préjuge en aucun cas de la validation finale prononcée par le jury (aucune validation, partielle ou totale).



Bon à savoir

« Tout candidat à la VAE peut déposer, par année civile, une seule demande pour une même certification ou trois demandes pour des certifications différentes ».

Marie-Claude L., 53 ans, Responsable Mobilité professionnelle candidate au Master Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation d'Adultes (IFAC)

Ne pas confondre recevabilité et validation.

Etape N°3: Le dossier VAE (livret 2)

La rédaction du Livret 2

Le dossier VAE est la matérialisation de votre démarche VAE. C'est le document qui vous permettra de mettre en avant vos acquis en lien avec le diplôme sollicité.

La rédaction de ce dossier et sa présentation sont l'expression d'une compétence et également de votre personnalité. Il représente entre 60 et 100 pages sans les annexes. Ce dossier sera soumis au jury avant votre audition.

Les éléments incontournables du dossier :

Le détail de votre parcours professionnel, personnel et de formation

- votre parcours de formation initiale et continue
- votre parcours professionnel et/ou personnel
- l'évolution de votre parcours

La mise en perspective de vos acquis avec le référentiel du diplôme

l'argumentation et le lien entre vos acquis présentés et le référentiel visé

L'analyse de votre parcours en terme de compétences et de connaissances

- la description des trois missions principales de votre parcours et le cadre dans lequel vous les avez exercées (entreprise, associations, administration, autres...)
- vos compétences acquises au cours de ces expériences
- vos connaissances acquises et mobilisées

Les annexes

Illustrations significatives de vos expériences et de vos compétences

Le dépôt du Dossier VAE

Une fois la rédaction terminée, vous déposerez deux exemplaires papier du dossier VAE (Université de Tours - Service Commun de Formation Continue - Pôle VAE 60 rue du plat d'étain - BP 12050 - 37020 Tours Cedex 1) ainsi qu'une version numérique (vae@univ-tours.fr) suivant le calendrier disponible page 11.

Etape N°4 : Le jury

Le rôle du jury est d'évaluer votre demande de VAE au regard de votre dossier VAE et de votre audition. Le jury est composé principalement d'enseignants chercheurs ainsi que de professionnels.

Les critères d'évaluation de votre dossier portent sur :

- les acquis de votre parcours personnel et professionnel (niveau de maîtrise des activités et des compétences, niveau des connaissances acquises)
- vos aptitudes transverses (niveau de l'expression écrite, capacité à la distanciation, analyse, synthèse)
- la pertinence de votre projet.

L'audition permet :

- de compléter ou d'expliciter les informations fournies dans votre dossier.
- de mieux comprendre vos activités réelles et de repérer les éléments les plus significatifs de votre expérience au regard des exigences du diplôme,
- de vérifier que vous êtes capable d'adapter vos compétences à différents contextes,
- de juger de votre aptitude à l'expression orale (maîtrise de la terminologie utilisée).

Il y a une session de jury par an (Juin ou juillet).

L'audition dure en moyenne une heure (présentation et échanges avec le jury). Après délibération, le jury accorde soit une validation totale, soit une validation partielle soit aucune validation.

Validation totale

Le jury accorde une validation totale du diplôme car il considère que le candidat a les compétences et les connaissances répertoriées sur la fiche RNCP (blocs de compétences). Dans ce cas, l'ensemble des blocs de compétences sera validé et le diplôme sera accordé au candidat à l'issue du jury. Ce diplôme ne comporte aucune mention relative à la VAE, il a exactement la même valeur qu'un diplôme obtenu par un étudiant.

Validation partielle

Le jury accorde une validation partielle s'il constate que le candidat a des manques : dans ce cas seules les blocs de compétences acquise seront validés. Le jury peut préconiser des modes d'acquisitions «classiques», UE ou modules à acquérir par la formation. Il peut aussi innover quant aux modes d'acquisition et d'évaluation des compétences et connaissances complémentaires à acquérir : rapport d'activité, mémoire, suivi tutoral par un enseignant.

Aucune validation

Le jury peut refuser la demande de validation car il considère que le dossier et l'audition du candidat ne permettent pas d'attester du niveau requis. Dans ce cas, les raisons du refus sont indiquées et aucune validation n'est accordée.

Etape N°5 : Le suivi post-jury

Le suivi post-jury a pour objectif de faire un retour suite à votre audition.

En cas de validation partielle, nous vous proposons des échanges (mails, téléphone, entretiens), afin de mettre en oeuvre la décision du jury. Si la prescription du jury comprend un mémoire, les conseillères du Pôle VAE vous mettent en relation avec le tuteur désigné par le jury. En cas de réinscription, les conseillères du Pôle VAE vous mettent en contact avec la gestionnaire de formation.



Philippe D. 47 ans, Directeur Général de Chambre Consulaire, candidat au Master Economiste d'Entreprise Une validation partielle ne doit pas être vécue par un candidat comme un déni de reconnaissance remettant en cause ses compétences professionnelles mais comme une véritable opportunité pour ressortir grandi de son passage dans ce dispositif.



Accompagnement

L'accompagnement

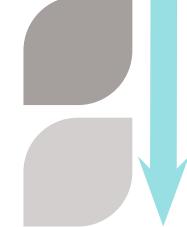
Pourquoi choisir d'être accompagné?

- Un meilleur accès à l'information liée au diplôme et à la méthodologie
- Un calendrier et une organisation du travail mieux maitrisés
- Un regard extérieur et individualisé
- Une motivation accrue et des perspectives de succès plus importantes



Bon à savoir

La durée et les modalités de l'accompagnement diffèrent pour les diplômes d'Ingénieurs et le DUMI.





Sophie D. 36 ans, Co-directrice d'une agence RH, Conseillère emploi et formation Master candidate au Master Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation (IFAC)

Accompagnement indispensable! Un accompagnement comme il me fallait: pas trop rapproché pour me laisser avancer comme il me convenait. Des points de calage qui obligent à produire pour avoir des choses à présenter à son conseiller. Le regard d'une personne neutre sur son expérience et son diplôme visé. Le regard universitaire qui permet de réajuster le mode d'écriture. Le travail sur la préparation au jury était également très important.

... Et les encouragements quand on se sent parfois bien seule!



Accom pagnement

Déroulement de l'accompagnement

Accompagnement pour le dossier VAE:

Contenu	Objectifs	Acteurs	Durée
Un atelier méthodologique	S'approprier le dossier VAE et les attendus du jury + Exercices pratiques	Maxi 8 participantsUne conseillère VAE	1 journée de 6 heures
Un entretien pédagogique	Comprendre le référentiel du diplôme et cibler les principales missions à développer	• Un enseignant on diblome	1 heure
Deux entretiens méthodologiques	Aider à formaliser les savoirs, analyser les contenus, travailler sur les productions écrites	Une conseillère VAEVous	4 heures
Suivi à distance	Etre guidé dans la démarche Bénéficier d'une relecture de la production écrite pour apporter des modifications	Une conseillère VAEVous	2 heures 30 Réparties du début à la fin de l'accompagnement

66

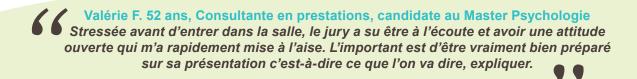
Bénédicte L. 42 ans, Formatrice en Anglais, candidate au Master Mondes Anglophones

L'un des aspects les plus importants à considérer est la gestion du temps : des rendez-vous sont fixés par un calendrier et les étapes de la rédaction doivent être bien respectées, ce qui n'est pas toujours aisé à conjuguer avec l'organisation quotidienne d'une vie professionnelle et familiale.

Accompagnement

Accompagnement pour le passage devant le jury :

Contenu	Objectifs	Acteurs	Durée
Un atelier méthodologique	Se préparer à l'audition : Présentation des attendus du jury Organisation pratique Simulation d'entretien	 Un groupe de 2 à 4 participants Une conseillère VAE 	3 heures



Accompagnement pour le post-jury :

Contenu	Objectifs	Acteurs	Durée
Un entretien post-jury	Organiser la mise œuvre des préconisations Ou Orienter vers un autre parcours	 Un tuteur, enseignant du diplôme Une conseillère VAE Les gestionnaires de formation Vous 	1 heure 30

Financement



Pour les salariés du privé

- Le CPF (Compte Personnel de Formation) www.moncompteformation.gouv.fr. Il peut être abondé par l'employeur.
- Le Plan de développement des compétences (ex plan de formation)



Pour les agents de la fonction publique

- Le CPF (Compte Personnel de Formation) www.moncompteformation.gouv.fr. Contacter son service de proximité en charge des ressources humaines afin d'obtenir des informations complémentaires dans l'utilisation de ce dispositif.
- Le Plan de développement des compétences (ex plan de formation)

Pour les demandeurs d'emploi et personnes sans emploi

- Le CPF (Compte Personnel de Formation) www.moncompteformation.gouv.fr. Il peut être abondé par Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi.
- La région Centre-Val de Loire finance les frais d'accompagnement (chèque accompagnement VAE)

Pour les non salariés (profession libérale ...)

- Le CPF (Compte Personnel de Formation) www.moncompteformation.gouv.fr.
- Le Fonds d'Assurance Formation dont vous dépendez

Le coût

Un devis est établi sur demande par le Pôle VAE et un financement est possible. Le tableau des tarifs est présent sur le site Internet www.formation-continue.univ-tours.fr rubrique "Valider ses acquis".

Le pôle VAE vous accompagne dans vos recherches de financement, n'hésitez pas à nous contacter !



A SAVOIR

La prise en charge par le CPF doit obligatoirement inclure une prestation d'accompagnement. GUIDE À L'ATTENTION DU CANDIDAT A LA VAE

Kit méthodologique

■ Dossier de recevabilité	P 22
Dossier VAE	P 24
Références législatives et réglementaires	P 32
■ Glossaire	P 33

DOSSIER DE RECEVABILITÉ (Cerfa)

Eliersi - Égalisi - Fourreisi					cerfa
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DU TRAVAIL	-				N°12818*02
DE	MANDE DE F	RECEVABILITE A LA VA	ALIDATION DES A on art. R335-5 à R335-11		IENCE
Vous y trouvere	z les définitions de jus D	E ATTENTIVEMENT LA NOTICE is informations demandées, les lis tificatives à joindre au présent for ATEZ ET SIGNEZ LA DECLARAT f si l'autorité responsable de la ce	AVANT DE REMPLIR stes de codes nécessaire rmulaire pour envoyer u TION SUR L'HONNEUR	CE FORMULAIRE. s pour renseigner les rubrique n dossier complet. l (RUBRIQUE 6)	s, la liste des pièces
RUBRIQUE 1	: Nature de	la demande			
1ère demande :		Renouvellement:		Prolongation :	
RUBRIQUE 2	· Certificati	on professionnelle qu	ie vous souhait	ez ohtenir	
		u de la certification		sable de la certification	
ivature, initiale co	inpiet et nivea	de la certification	Autorite respon	isable de la certification	
RUBRIQUE 3	: Etat civil/9	Situation du candidat			
Nom de naissance :	(c'est le nom qui f	gure sur votre acte de naissance)			
Nom d'usage : (s'll y a lleu)					
Prénom(s) :	(dans l'ordre de l'é	tat dvII)			
Date de naissance	(Julia Fordis de Fe	Sexe : Féminin	Commune de nais	sance :	
Département ou collectivité outre-mer de naissance	•	Pays de Naissance :			
Nationalité :	Française 🗆	Ressortissant de l	'UE, EEE 🗆	Autre 🗆	
Adresse					
Code Postal :	N° de la vole	Type de vole (rue, avenue) Commune :	Nom de Pa	ia vole ys:	
Tél. domicile :			Tél. portab	•	
Courriel :					
Vous êtes actue	llement :				
1. En situation d'empi	ioi 🗌			•	
2. En Inactivité					
3. En recherche d'em	piol 🗆 Insc	rit à Pôle emploi : Oul 🔲 N	on Depuis :	•	
	Êter	s-vous indemnisé(e) : 1 - au titre	de l'assurance chômage	(Allocation de retour à l'empl	oi) Oul 🗆 Non 🗆
	Éter		du régime spécifique d'a its du spectacle ux : Oul Non	issurance chômage des	Oul Non
4. Autres Volon		indat électoral : 🗆			
Êtes-vous recon	ınu travailleur	handicapé : Oul N	on_		
		F			

RUBRIQUE 4 : Niveau de formation/Certification(s) obtenue(s) à la date de votre demande
(cf.notice : se reporter aux définitions de la rubrique seion le numéro du renvol et inscrire les codes correspondant à votre situation)
Dermière classe sulvie(1): 🔻 Titre ou diplôme le plus élevé obtenu en France (2): 🔻 Autre certification obtenue en France(3): 🔻
Attestation de comparabilité d'un diplôme délivré dans un pays étranger(4): 📄 niveau V 👚 niveau IV 📄 niveau III 👚 niveau III 👚 niveau II 📄
Attestation de reconnaissance d'études/et ou de formation/s sulvie/s à l'étranger (5) : Un Non
Partie(6) de certification professionnelle obtenue/s(6): Oul Non
SI vous possèdez une certification ou partiers de certification professionnelle inscrite/s au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) en rapport avec la certification professionnelle que vous souhaitez obtenir par la validation des acquis de l'expérience (VAE), indiquez son ou leur/s infitule/s exact/s:
indiquez les éventuelles formations courfes suivies dans le cadre de la formation continue (stage, certification,), en relation avec la certification visée :

DOSSIER DE RECEVABILITÉ (Cerfa)

RUBR	IQUE 8	: Information con	cernant votre expé	rience	e en rapport direct a	vec la cer	tificatio	n visée		Ajouter une page	Supprimer une page
charge de référentiel la plus ré	la certific de cette d cente. Vo	ation. Dans le tableau ci-des certification. Vous pourrez vou us pouvez ajouter des pages e	sous, vous devez décrire, par is procurer ce référentiel soit a en cliquant sur le bouton corre:	mi les a auprès d spondan	certification que vous visez. C ctivités exercées dans le cadr e l'autorité en charge de la cer t. Compléter chaque colonne si s colonnes 5 et 7 sont obligatoi	e d'un emploi, d ification, sur sor elon les informat	d'une fonction n site internations fournie	n ou d'une for et ou sur <u>www.</u> s dans la notice	mation en vae.gouv.fr e explicativ	milieu professionnel, c . Classez vos expérie	elles qui correspondent au
Ajouter ou supprimer ("+": "-") une expérience , ordonner par date (▲;▼)	1 Statut au moment où vous avez exercez la/les activité/s	2 Emploi ou fonction occupée *		4 Famille professi onnelle de l'emploi ou de la fonction occupée	5 Certification et niveau de formation suivie (uniquement pour les statuts pour les statuts pour lesquele vous aver lanctir un code 8, 9, 13 ou 14 dans la colonne 1)	Périodes d'exe activités pour expérier (selon le statut rens 1)	r chaque noe seigné colonne	7 Modalité de temps de travail (uniquement pour les statuts pour les statuts pour avez inscrit un code 1 à 7 ou 11 dans la colonne 1)	8 Durée total chaque pér d'activité/s milieu profession	riode direct aver s en	9 exercées en rapport la certification visée
+ A - V	•			•	•			•			

	Déclaration sur l'honneur
Je soussigné(e).	,déclare sur l'honneur
	ne mesure pénale ou administrative d'interdiction de présentation devant un jury on des acquis de l'expérience
acquis de l'expérience	tions fournies sont exactes et que la présente candidature à la validation des en vue de l'obtention de la certification mentionnée à la rubrique 2 du présent unique demande pour cette certification pour la même année civile.
Je m'engage également à no pour des diplômes, certificats	ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation des acquis de l'expérience is ou titres différents durant la présente année civile.
Faft à :	
le :	Signature du/de la candidat/e :
(code pénal art.441-6) ; Est puni d'un an d'emp ésonnement et de 15 00	
Est puni d'un an d'emp d'sonnement et de 15 00 1° D'établir une affestation ou un certificat fait 2° De faisitier une affestation ou un certificat o	isant état de faits matériellement inexacts ;
Est puni d'un en delimpt koncernant et de 15 0. 1º D'i talèt me attestation ou un certificat l'est 2º De l'abiller une attestation ou un certificat à 3º De l'altre usage d'une attestation ou d'un cer	bant état ar états matérialisment hinacats ; cripingha bennat skurs et a ; ritfrat linera d'au fatatil (code pland art. 44 1-7).
Est pain d'un en d'Ampt ionnement et de 15 0. 1º D'Itable nu estristation ou un certificat l'est 2º De faitifier une attestation ou un certificat à 3º De faite usage d'une attestation ou d'un cer	isant état de faits matériellement inexacts ; originalrement sincère ;
Est juin d'un en d'imprésonement et de 19	cont état d'atta médialement havacs; cripitalement sécule; refricat inema d'au fatalité (code pland art. 44 1-7). anisme certificateur (ne pas remplir)
ist puir d'un an d'imprésonement et de 16 foi 1° D'établé un activisation ou un certificat 2° De faiblée une attéstation ou an certificat 3° De faible une attéstation ou d'un cer 3° De faible une attéstation ou d'un cer	cont état d'atta médialement havacs; cripitalement sécule; refricat inema d'au fatalité (code pland art. 44 1-7). anisme certificateur (ne pas remplir)
ist juin d'un en d'imprisonement et de 19 fair	contribute of that mediatelement haveous; copying the man state of the property of the propert

DOSSIER VAE



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

DOSSIER VAE

Livret de présentation des acquis de l'expérience

Loi n°2002-72 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale; Articles L;335-5 ainsi que R. 335-5 et suivants du Code de l'éducation; Articles L.613-3 et L. 613-4 et R. 613-32 et suivants du Code de l'éducation;

Année universitaire 20 / 20

Page 2 sur 15

DOSSIER VAE: MODE D'EMPLOI

Objectif

Dans le Cerfa, vous avez fourni des informations sur votre expérience à partir desquelles nos services ont attesté de la recevabilité de votre demande.

Pour le Dossier de VAE, vous allez reprendre les informations fournies dans le cerfa et les approfondir afin de permettre au jury, qui en fera lecture et analyse, d'identifier les compétences que vous avez acquises dans votre expérience professionnelle salariée, non salariée ou bénévole, et de les comparer avec les attendus du diplôme. Votre intérêt est donc de remplir avec le plus grand soin ce dossier afin de vous mettre en valeur.

Pour vous aider dans la constitution de ce Dossier de VAE, il est nécessaire de consulter attentivement le référentiel disponible sur le site de l'Université de Tours.

Contenu et présentation

Les rubriques suivantes sont à compléter et à organiser par vos soins

- 1. Informations vous concernant
- 2. Demande de validation
- 3. Attestation sur l'honneur
- 4. Avis de recevabilité / faisabilité pédagogique
- 5 Parcou
- 6. Projet personnel et professionnel
- 7. Formation initiale et continue
- 8. Expérience professionnelle et extra-professionnelle
- 9. Descriptions d'expériences professionnelles significatives
- 10. Synthèse des compétences acquises
- 11. Annexes

TOUS les tableaux (partie 7 et 8) sont à présenter de façon anti-chronologique (du plus récent au plus ancien)

Le Dossier VAE devra être :

- dactylographié (version numérique disponible sur demande auprès du Pôle VAE) ;
- correctement présenté (couverture plastifiée, reliure) ;
- organisé par un plan et bien structuré (parties différenciées afin de faciliter la manipulation du dossier);
- paginé tout au long du dossier ;
- complété avec un sommaire, une bibliographie (ouvrages ou sites Internet que vous consultez dans le cadre de votre emploi et auxquels vous faites référence dans votre dossier) et, éventuellement, un glossaire des termes et expressions propres à votre métier;
- illustré par des annexes (réalisations, écrits professionnels, etc.) choisies en fonction de leur pertinence vis-à-vis du diplôme visé et indiquées avec une note de bas de page.



DOSSIER VAE

Page 3 sur 15

Il vous appartient de faire une présentation qui soit sobre mais personnelle <u>tout en respectant le cahier des charges initial</u> (ordre, intitulés et consignes) afin de faciliter la lecture par le jury.

Le dossier comprendra entre <u>60 et 100 pages de production écrite</u>, et <u>50 pages d'annexes</u> au maximum.

Vous adapterez les tableaux à vos besoins et modifierez les numéros de pages ainsi que les numéros de rubriques le cas échéant.

IMPORTANT

- Vous rajouterez en annexe le référentiel correspondant au diplôme visé ;
- Vous trouverez, à la fin de ce livret, le document « Rapport du jury » que vous placerez à la fin de votre dossier :
- Vous veillerez à n'oublier aucune information : tout dossier incomplet fera l'objet d'un rejet et ne sera pas transmis au jury.

Envoi du Dossier VAE

Le dossier VAE, dûment complété, est à déposer ou à adresser en <u>deux exemplaires identiques</u> avec une version électronique (à l'adresse vae@univ-tours.fr) en avril de chaque année universitaire dans le courant du mois d'avril.

Pôle VAE
Service Universitaire de Formation Continue
60 rue du plat d'étain
37000 TOURS

	1. INFORMATIONS VC	NIS CONCEDNANT
Mme □ M. □	1. IN ORMATIONS VC	JOS CONCERNANT
Nom de naissance :		
Nom d'épouse :		
Premier prénom :		_ Autres prénoms :
Adresse :		
Code postal :Pays de résidence :		
Tél. domicile :	Tél. travail:	Tél. mobile :
Mel		
Date de naissance :	Nationalité: fi	rançaise ressortissant européen Autre
		ou pays de naissance :ou pays de naissance :ou pays de naissance :ou pays de naissance :
Dernier emploi occupé ou de	ernière fonction Votre situatio	on actuelle
Dernier emploi occupé ou de	ernière fonction Votre situatio	
Dernier emploi occupé ou de Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement :	Votre situation bénévole dans une associa	on actuelle ation, un syndicat ?
Dernier emploi occupé ou de Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : CDI	Votre situation Votre situation bénévole dans une associa □ CDD ou Intérim □ Tra	on actuelle
Dernier emploi occupé ou de Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : CDI Contrat aidé ou c En situation d'inactivité	Votre situation Votre situation bénévole dans une associa CDD ou Intérim Travontrat en alternance Fon	on actuelle ation, un syndicat ? oui non vailleur indépendant, artisan, profession libérale ctionnaire Militaire
Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : CDI Contrat aidé ou c En situation d'emploi : En recherche d'emploi :	Votre situation Votre situation bénévole dans une associa CDD ou Intérim Travontrat en alternance Fon	on actuelle ation, un syndicat ?
Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : CDI Contrat aidé ou c En situation d'inactivité En recherche d'emploi : 1 al 1 al 2 a 2 ac Etes-vous indemnisé au titre d'enus de l'enus de l	Votre situation Votre situation bénévole dans une associa CDD ou Intérim	on actuelle ation, un syndicat ? oui non vailleur indépendant, artisan, profession libérale citionnaire mon oui, depuis : ans à < 3ans as ou plus =) oui non
Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : Contrat aidé ou c En recherche d'emploi : 1 an à < 2 ar Etes-vous indemnisé au titre de tres-vous indeataire du RSA	Votre situation Votre situation bénévole dans une associa CDD ou Intérim Traiontrat en alternance Fon Inscrit(e) à Pole Emploi Inscrit(e) à Pole Emploi	vailleur indépendant, artisan, profession libérale ctionnaire dinimar di
Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : CDI CDI En istuation d'inactivité En recherche d'emploi : 1 an 1 an 3 < 2 ar Etes-vous allocataire du RSA Etes-vous allocataire d'autres	Votre situatio bénévole dans une associa CDD ou Intérim Tra ontrat en alternance Fon Inscrit(e) à Pole Emploi le l'assurance chômage (ARE ?: minima sociaux que le RSA handicapé ?:	on actuelle ation, un syndicat ?
Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : CDI CDI In situation d'inactivité En recherche d'emploi : 1 an 1 an 4 < 2 ar Etes-vous allocataire du RSA Etes-vous allocataire d'autres	Votre situation Votre situation bénévole dans une associa CDD ou Intérim Tranontrat en alternance Fon Inscrit(e) à Pole Emploins 2 a de l'assurance chômage (ARE?: minima sociaux que le RSA	on actuelle ation, un syndicat ?
Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : CDI Contrat aidé ou c En recherche d'emploi : 1 an 1 a 2 ar Etes-vous allocataire du RSA Etes vous allocataire d'autres Etes vous reconnu travailleur Dernière classe sulvie	Votre situation Votre situation bénévole dans une associa CDD ou Intérim Traviontrat en alternance Fon Inscrit(e) à Pole Emploi de l'assurance chômage (ARE ?: minima sociaux que le RSA handicapé ?: Votre niveau d :	on actuelle ation, un syndicat ?
Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : CDI Contrat aidé ou c En situation d'inactivité En recherche d'emploi : 1 an 1 an à < 2 ar Etes-vous allocataire d'autres Etes-vous allocataire d'autres Etes vous allocataire d'autres	Votre situation Votre situation bénévole dans une associa CDD ou Intérim Tranontrat en alternance Fon Inscrit(e) à Pole Emploi le l'assurance chômage (ARE ?: minima sociaux que le RSA handicapé ?: Votre niveau d : mine du collège Pou BEP	vailleur indépendant, artisan, profession libérale citionnaire Militaire Individual Militaire Individual Militaire Individual Militaire Individual Militaire Individual Individual Militaire Individual Individual
Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : CDI Contrat aidé ou c En situation d'inactivité En recherche d'emploi : Alan 1an à < 2 ar Etes-vous allocataire du RSA Etes vous allocataire d'autres Etes-vous allocataire d'autres Etes vous allocataire d'autres Primaire ou 6eme, 5ème, 4è 3ème ou 1ère année de CAP de, 1ère année de l'ensei ou demière année de l'ensei ou demière année de l'ensei	Votre situation Votre situation bénévole dans une associa CDD ou Intérim Tra ontrat en alternance Fon Inscrit(e) à Pole Emploi s Ze l'assurance chômage (ARE ?: minima sociaux que le RSA handicapé ?: Votre niveau d : me du collège P ou BEP genement général	on actuelle ation, un syndicat ?
Exercez-vous une activité de Vous êtes actuellement : En situation d'emploi : CDI Contrat aidé ou c En situation d'inactivité En recherche d'emploi : <1 an 1an à < 2 ar Etes-vous indemnisé au titre d'estes-vous allocataire du RSA Etes-vous allocataire d'autres Dernière classe suivie Primaire ou 6ème, 5ème, 4è 3ème ou 1ère année de CAP Terminaile Ou demière année de CAP Terminaile 1ère ou 2ème année de DEI	Votre situation Votre situation bénévole dans une associate CDD ou Intérim Traiontrat en alternance Fon Inscrit(e) à Pole Emploins 2 de l'assurance chômage (ARE?: minima sociaux que le RSA handicapé?: Votre niveau de SEP genement général ou de BEP	vailleur indépendant, artisan, profession libérale ctionnaire Militaire

DOSSIER VAE

Parcours		
	z une validation	3 (1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.
	ant, précisez les UE envisag	ées
Article R613-34	diplôme, qu'une seule de demande précise le diplôr S'il postule des diplômes	ooser, au cours de la même année civile et pour un mêm emande et ne peut en saisir qu'un seul établissement. L ne postulé. s différents, le candidat ne peut au total déposer plus d ion au cours de la même année civile."
Autre établissem	ent sollicité :	Diplôme postulé :
	nent sollicité :	Diplôme postulé :

Page 6 sur 15
3. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
Je soussigné(e),
constitue l'unique demande pour ce diplôme pour la même année civile. Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation des acquis de l'expérience pour des diplômes, certificats ou titres différents durant la présente année civile.
Fait à Signature du candidat Le
La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (code pénal, art.441-1) Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende » (code pénal art.441-6)
4. AVIS DE RECEVABILITÉ / FAISABILITÉ PÉDAGOGIQUE
nsérez ici une <u>copie</u> de l'avis de recevabilité signé que vous avez reçu à la suite du lépôt de votre Cerfa.



DOSSIER VAE

Page **7** sur **15** 5. PARCOURS Sur une page, vous présenterez l'ensemble de votre parcours, non rédigé (rubriques, schéma, tableau...), afin de faciliter une lecture rapide et de permettre au jury d'avoir une vue d'ensemble sur votre évolution professionnelle et personnelle. 6. PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL Sur une à deux pages, vous exposerez votre projet professionnel et personnel, décrirez votre itinéraire, expliquerez les raisons qui vous amènent à demander cette validation et analyserez succinctement ce qui, dans vos études antérieures, votre expérience professionnelle ou vos acquis personnels, justifie les validations demandées.

Année	Etablissement	Diplôme ou examen	Résultats obtenus			
	fréquenté (nom et adresse)	préparé	Succès	Échec	Abandon	
1999	Lycée Charles Carnus av. St-Pierre-Bourran 12000 RODEZ	BTS Economie Sociale et Familiale	Х			
Interventio Etc.	n d'animation et de formation	on				
Principale	es matières étudiées					
Principale	es matières étudiées					
Principale	es matières étudiées					
Principale	es matières étudiées					
Principale	s matières étudiées					
	es matières étudiées					

DOSSIER VAE

		Page 9 sur 15						Page 10
Détail de la	a formation continue (for	mation, stages, séjours à l'étranger, séminaires, etc.)	8. EXPÉ	RIENCE PROFESSIO	NNELLE et	EXTRA-PRO	FESSIONNELLE	
	les formations <u>en lien avec le</u> rogramme suivi (voir exemple).	e diplôme visé et ferez une description concise des notions	8.1 Détail des expér Vous indiquerez, pour menées et les activités	chaque <u>emploi en lien a</u>	avec le diplôm		,	ue vous
ée Cée	Organisme ou contexte	Intitulé ou contenu	Emploi	Nom et adresse de l'employeur	Secteur d'activité	Période d'emploi	Nombre d'heures par mois	Duré mo
	CNAM Versailles ales du programme suivi différents outils et supports de l'é	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle écrit (papier et électronique)	Inspecteur de la formation professionnelle	DTEFP GUADELOUPE Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Fonction Publique Territoriale	04/11/1999 - 01/02/2003	35 H	3
s principa	ales du programme suivi		- Formation des stagia	ation de séminaires pour ires inspecteurs et contrô	leurs du travail			
			Principales missions e	t activités				
s principa	ales du programme suivi							
			Principales missions e	t activités				



DOSSIER VAE

Fonction bénévole	Nom et adresse de la structure	Secteur d'activité	Période de bénévolat	Nombre d'heures par	Durée en mois
				mois	
Principales missions et	activités				
Principales missions et	activités				

Emploi ou fonction bénévole	Nom et adresse de la structure	Secteur d'activité	Période d'emploi ou de bénévolat	Nombre d'heures par mois	Durée en mois
Principales missions et	activités				
Principales missions et	activités				
Principales missions et	activitée				
-micipales missions et	activites				

DOSSIER VAE

age 13 sur 15

9. DESCRIPTIONS D'EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES

Parmi les expériences que vous avez citées précédemment dans les tableaux « Détail de vos expériences professionnelle » ou « Détail de vos expériences extra-professionnelles », vous choisirez et présenterez au moins trois éléments descriptifs de votre expérience en rapport avec les objectifs du diplôme que vous visez : cela pourra être une mission que vous exercez – ou avez exercée – en continu dans le cadre d'un emploi / d'une fonction bénévole, ou un projet ponctuel que vous avez mené à terme.

Votre engagement personnel doit être au centre de vos descriptions. Vous vous baserez sur des **exemples concrets d'activités** menées dans le cadre de ces missions ou projets, qui vous permettront de mettre en valeur votre expérience et de démontrer au jury que vous avez mis en œuvre les compétences attendues par le diplôme visé.

Vous préciserez diverses informations, que vous organiserez à votre convenance :

- le cadre d'intervention
- votre participation au sein de la structure
- les relations internes et externes
- la méthode et l'organisation choisies
- les activités et les tâches réalisées
- les moyens et les ressources utilisés
- les contraintes prises en compte
- votre niveau de responsabilité et votre degré d'autonomie
- les objectifs poursuivis et les résultats obtenus
- les difficultés rencontrées et les solutions apportées
- les compétences mobilisées (savoirs, savoir-être, savoir-faire)
- les connaissances mentionnées dans le programme de formation du diplôme postulé
- ce que cette expérience vous a apporté et, le cas échéant, si vous avez réinvesti vos acquis.

Page 14 sur 15

10. SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES ACQUISES

Reprenez, <u>pour l'ensemble de vos expériences en lien avec les acquis du diplôme visé</u>, les compétences acquises (voir exemple).

Compétences acquises (qui peuvent être de l'ordre du savoir, du savoir-être ou du savoir-faire)	Le contexte, les circonstances d'acquisition	UE et UEC du diplôme visé
Collecter et exploiter des informations dans des documents	- Formation continue : précisez l'initiulé de la formation Pratique professionnelle : précisez le poste.	UE n°
	(qui peuvent être de l'ordre du savoir, du savoir-être ou du savoir-faire) Collecter et exploiter des informations dans des	(qui peuvent être de l'ordre du savoir-faire) Collecter et exploiter des informations dans des documents - Formation continue : précisez l'initiulé de la formation Pratique professionnelle : précisez



DOSSIER VAE

11 - ANNEXES /ous numéroterez vos annexes et les indiquerez dans ce tableau récapitulatif.	
Titre de l'annexe	N° et Page

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels
- Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale
- Code du travail :

Articles L611-1 et 611-2 relatifs à la formation professionnelle tout au long de la vie Article L6313-1 à 6313-14 relatifs aux catégories d'actions de formation

Code de l'éducation :

Articles L335-5 relatifs aux dispositions communes aux formations technologiques et aux formations professionnelles Articles L613-3 à 613-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance de diplômes

GLOSSAIRE

Activité

L'activité professionnelle est une des composantes d'un emploi type. Elle est composée d'un ensemble de tâches que le titulaire de la certification est en capacité de réaliser.

Compétence

Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en oeuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...).

Grade de Master

Ce grade est conféré aux titulaires de diplômes nationaux de l'enseignement supérieur délivrés sous l'autorité et au nom de l'État par les universités et les établissements habilités à cet effet.

Les Niveaux

Tous les diplômes et les titres qui figurent dans le RNCP sont classés selon cinq niveaux qui permettent de situer la qualification d'une personne ayant réussi avec succès les évaluations permettant l'octroi d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle. Ils établissent un lien entre formation et marché du travail en définissant une correspondance avec le positionnement des emplois que pourraient occuper les titulaires de la certification en fonction du métier visé ou des fonctions susceptibles d'être assumées avec des degrés de responsabilité et d'autonomie définis.

Ces niveaux s'échelonnent de 1 à 7.

Le niveau I correspond au niveau de qualification le plus élevé.

Niveau 7 - bac + 5

Connaissance affirmée des fondements scientifiques, maîtrise des processus de conception, de recherche ou d'expertise.

Niveau 6 - bac + 3/4

Maîtrise des fondements scientifiques de la profession, conduisant à l'autonomie dans l'exercice de cette activité.

Niveau 5 - bac + 2

Capacités et connaissances permettant d'assurer de façon autonome des responsabilités de conception et/ou d'encadrement et/ou de gestion.

Niveau 4 - bac

Capacité à exercer un travail de façon autonome dans la limite des techniques qui y sont afférentes.

Niveau 3 – CAP/BEP

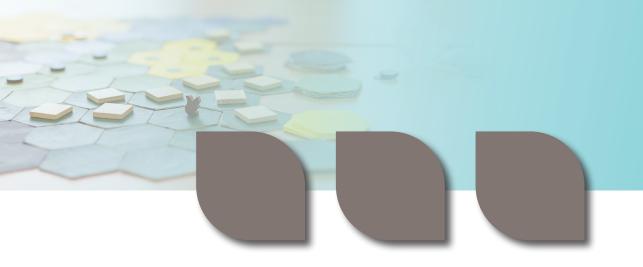
Capacité d'utiliser les instruments et techniques qui se rapportent à un travail d'exécution.

Référentiel du diplôme

Il décrit l'ensemble des compétences, aptitudes et connaissances propres à chaque certification, ainsi que les niveaux d'exigences requis pour chacune d'entre elles. Il est établi à partir du référentiel d'activités. Il décrit également les modalités et les procédures d'évaluation (nature des évaluations, composition du jury, etc.).

RNCP

(Répertoire national des certifications professionnelles) Base de données des certifications à finalité professionnelle, accessible à partir du site www.francecompetences.fr



Université de Tours - Service Commun de Formation Continue - Pôle VAE 60 rue du Plat d'Étain - BP 12050 - 37020 TOURS CEDEX 1 Bâtiment A

Émilie LE DAIN, Responsable du Pôle VAE - Conseillère et accompagnatrice VAE **Stéphanie DAUTEL**, Conseillère et accompagnatrice VAE

www.formation-continue.univ-tours.fr

vae@univ-tours.fr

